

Europe

Première campagne électorale, premier mandat de député européen avec Marie-Christine Vergiat

Le dernier numéro de Savoir/Agir a largement abordé la question de la constitution des listes aux élections européennes de juin 2009¹, du profil des euro-députés élus en France et des logiques du recrutement politique à l'Europe. Les auteurs ont notamment mis en évidence le fait que ces élus présentaient « globalement les caractéristiques de la classe politique nationale ».

Dans le cadre de cette tendance générale, le Front de gauche (et d'autres aussi, Europe Écologie particulièrement) a cependant innové – plus précisément, il a renouvelé une expérience plus ancienne, que le Parti communiste avait déjà esquissée en 1999 et 2004 – en confiant la tête de liste dans la circonscription du Sud-Est à une « représentante de la société civile », dirigeante associative, Marie-Christine Vergiat. Elle est aujourd'hui députée européenne, la seule parmi les cinq élus du Front de gauche à ne pas exercer de fonction dans un parti politique, ni même à avoir occupé un quelconque mandat politique jusqu'ici (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas l'expérience des enceintes politiques, ayant été longtemps attachée

PROPOS RECUEILLIS
PAR CLAUDE POLIAK
ET LOUIS WEBER

parlementaire à l'Assemblée nationale). Il nous a semblé intéressant d'aborder avec elle une autre face du Parlement européen, celle de l'activité concrète d'une élue.

Savoir/Agir : Comment avez-vous vécu la campagne des européennes ?

Marie-Christine Vergiat : C'était ma première campagne électorale. Un vrai défi, seize départements et trois régions. J'ai trouvé cela passionnant, quoique un peu compliqué au départ. La campagne était en effet déjà lancée quand je suis arrivée. Cela tient en partie au fait qu'il n'avait pas été facile de s'entendre sur une tête de liste. La circonscription avait été gardée en réserve pour le cas où des négociations aboutiraient avec d'autres organisations de gauche, le MRC et Jean-Pierre Chevènement plus précisément. Beaucoup pensaient à juste titre que cela n'arriverait pas, ce que la suite a confirmé. En revanche, une partie du

1. Willy Beauvallet, Sébastien Michon, « Les élections européennes de juin 2009. Profils des eurodéputés élus en France et logiques du recrutement politique à l'Europe », *Savoir/Agir* n°10, décembre 2009.

MRC a rejoint le Front de gauche au cours de la campagne².

Je n'ai pas été la première « représentante de la société civile » contactée. Beaucoup de communistes au plan local, et je le comprends, auraient préféré que l'on choisisse quelqu'un des leurs. Le Parti de gauche, dont les membres sont attachés à une conception très ferme de la laïcité, se méfiait un peu aussi au départ, notamment en raison de mon engagement dans des associations qui avaient toutes les deux combattu la loi sur les signes religieux à l'école en 2004. C'était donc un peu tendu au départ, au moins dans certains départements. Mais cela a très vite progressé.

Concrètement, nous avons tenu rapidement des réunions du comité de campagne auquel tous les membres de la liste participaient. Nous avons voulu que ce soit une « campagne de la liste ». C'est la liste qui a « tiré », appuyée sur les réseaux locaux de militants des uns et des autres. N'étant engagée dans aucune de ces composantes, j'ai beaucoup insisté pour que tout le monde participe, que ce soit la campagne de toutes les composantes du Front de gauche. Il y a eu quelques difficultés ici ou là mais, globalement, la mayonnaise a pris assez vite.

S/A : Quand est-ce que vous avez commencé à sentir que vous pouviez obtenir un siège ?

M-C V. : Assez rapidement. Au début, dans les réunions, il n'y avait que les militants, un public le plus souvent connu des responsables locaux. Mais petit à

petit, nous avons vu venir des membres d'autres partis, notamment du PS et du NPA, qui nous disaient qu'ils allaient voter pour le Front de gauche. Ensuite sont venus ce que j'appellerais des cadres intermédiaires de diverses associations. Ils venaient pour nous interpeller, mais nous sentions bien que leur sympathie allait plus loin. Moi-même, je m'efforçais en retour d'élargir le cadre de la campagne, en abordant, par exemple, les questions internationales, la délinquance, la sécurité, etc. Cela a vraiment basculé autour du 1er mai avec l'arrivée des syndicalistes. J'ai participé au défilé de Marseille avec les colistiers. Nous avons regardé passer le défilé et avons été étonnés par le nombre d'autocollants du Front de gauche dans les cortèges de tous les syndicats.

Nous avons systématiquement organisé au moins une réunion publique en ma présence et chacun de mes déplacements s'accompagnait de rencontres avec la presse et les organisations locales, syndicats et associations, par thèmes ou plus générales selon la manière dont la réunion avait été conçue. Nous suivions aussi de près les conflits sociaux en allant dans les entreprises.

Les rencontres avec les syndicalistes ont été particulièrement révélatrices du mouvement qui se créait autour du Front de gauche. Au début, nous ne savions pas comment les militants présents allaient réagir et nous avons vu arriver de plus en plus de syndicalistes qui n'étaient pas engagés politiquement ou qui ne l'étaient plus. Ce sont d'ailleurs souvent des non encartés qui demandaient ce qu'ils pouvaient faire pour nous aider. Je pense que c'est en partie cela qui nous a fait gagner. Je crois aussi que le fait que la liste soit conduite par une femme a joué pour nous. Les militantes se sont très vite

2. Il s'agit des militants du MRC qui, à la suite de Lucien Jallamion, ont rejoint le Front de gauche en avril 2009 et se sont regroupés dans République et Socialisme

mobilisées. J'ai moins senti de réticences ou de réserves chez elles et cela m'a beaucoup aidée à me mettre dans la campagne, d'autant plus que de nombreuses femmes étaient responsables locales des partis du Front de gauche. Elles ont été très actives. Et très sensibles au fait que je me revendiquais comme féministe.

S/A : Quand vous avez quitté le PS, vous n'avez pas envisagé d'adhérer au PCF ?

M-C V. : Non, je me suis engagée au début des années 1980 quasiment en même temps au PS et à la Ligue des droits de l'Homme (LDH). À l'époque, les positions du PCF ne me convenaient pas du tout, surtout pour ce qui concerne les droits et libertés. De plus, au plan local, les étudiants communistes n'étaient pas très ouverts ! Ils pratiquaient activement la rupture de l'Union de la gauche, ce qui me rebutait plutôt. Je pensais que la priorité était de battre Giscard et de tout faire pour cela, comme aujourd'hui les jeunes qui se mobilisent contre Sarkozy. J'ai fait la campagne de Mitterrand d'abord pour cette raison-là.

Je me suis désengagée du PS à force d'avaloir des couleuvres. D'abord dans le domaine économique et social, où j'ai longtemps accepté que l'on mette en avant la nécessité d'un certain réalisme. Mais quand le PS a dérapé aussi sur la question des libertés publiques et a pris des positions sécuritaires, je n'ai pas supporté. Je ne comprenais pas pourquoi il fallait renoncer à cela aussi. C'est l'époque où je suis arrivée en Seine-Saint-Denis et où j'ai commencé à réorganiser la LDH départementale. Nous nous adressons par principe à tous les partis politiques. J'ai dû constater que je ne rencontrais aucun problème pour

militer avec le PC, bien au contraire. Il m'a toujours soutenue, ce qui n'était pas le cas du PS. Un certain compagnonnage naturel s'est donc institué avec les communistes du 93.

Aujourd'hui, je suis adhérente du Parti de la Gauche européenne (PGE) et de lui seul. Je ne veux privilégier aucune des composantes du Front de gauche et, à terme, ses trois composantes originelles devraient rejoindre le PGE. Ce qui me convient très bien.

S/A : Quelles sont vos impressions de députée européenne ?

M-C V. : Mes premières impressions sont un peu mitigées, y compris au regard de mon expérience de quatorze ans au groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale.

Les débats dans l'hémicycle sont une véritable caricature. En fait, cela n'a rien d'un débat ! Chaque intervenant a une minute ou une minute trente pour s'exprimer, trois minutes dans le meilleur des cas. On n'a donc rien le temps de dire ! On ne peut que formuler le message que l'on souhaite faire passer. Mais cela ne fait évidemment pas un débat ! Personne ne cherche d'ailleurs à débattre. Les députés ne viennent que pour faire leur intervention, sans chercher à répondre à ce qui a été dit avant ou à prendre position sur ce que la Commission a proposé.

Une autre caricature, ce sont les votes : on ne vote pas au fur et à mesure mais par paquets, les mardi, mercredi et jeudi de chaque session mensuelle, entre 11 heures et demie, midi et 13 heures... C'est évidemment fait pour inciter les députés à venir voter. Il y a donc 150, 200, parfois 4 ou 500 votes dans la foulée, l'un après l'autre, pour, contre, abstention, à toute allure ! On sait à peine ce que l'on

vote ! Les groupes préparent des feuilles de vote. Si on a de bons collaborateurs, ils attirent notre attention sur les points pouvant poser problème, où ils pensent qu'il faut que leur député décide lui-même. On vote à l'abattage et on a intérêt à faire très attention pour ne pas se tromper de scrutin !

Dans la pratique, les chefs de groupe indiquent les positions à prendre au fur et mesure. Je fais attention à ce que je fais, d'autant plus que j'ai été désignée comme coordinatrice de la délégation française du groupe GUE-NGL. Mais il suffit d'un moment d'inattention pour perdre le fil. C'est ce qui s'est passé récemment au cours du vote sur Copenhague. La résolution du PE sur la préparation de Copenhague est ainsi partie dans tous les sens, c'était surréaliste !

Ce qui est proprement hallucinant pour moi quand je compare avec l'Assemblée nationale en France, c'est l'atmosphère très policée qui règne dans cette enceinte. J'ai par exemple fait une intervention un peu polémique à la Délégation pour le Maghreb³ à propos de l'affaire Ben Brik⁴. J'ai été surprise de voir l'ambassadeur de Tunisie nous faire quasiment la leçon à propos des droits de l'Homme sans que cela suscite beaucoup de réactions !

Ceci dit, je trouve le travail au Parlement européen passionnant. J'y suis trois ou quatre jours par semaine. C'est un lieu extraordinaire de confrontation des points de vue en Europe, on y apprend à travailler à partir de points de

vue différents et l'on peut sur certains sujets arriver à construire des positions communes. Certes, je travaille sur des questions – l'éducation, la culture, les droits de l'Homme – où les conflits sont probablement moins profonds que sur les questions économiques et sociales. Là, sur ces sujets, nous arrivons souvent à des convergences qui peuvent être majoritaires dans l'hémicycle⁵. Elles se construisent le plus souvent en commission, mais aussi dans les discussions que l'on peut avoir avant avec les uns et avec les autres en préparant les amendements, entre rapporteur et *shadow rapporteur*⁶ par exemple. On peut donc, sur certains sujets, travailler et agir ensemble au delà des nationalités et des clivages politiques.

S/A : Concrètement, cela se passe comment ?

M-C V. : Les configurations peuvent être très variables. Par exemple, sur les droits de l'Homme, je travaille souvent avec des Verts, des socialistes et même certains libéraux. Ce sont un peu des regroupe-

3. Les **délégations** du Parlement européen sont en relation avec les Parlements des pays non membres de l'Union européenne. (Source : site du Parlement européen)

4. Taoufik Ben Brik a été condamné à 6 mois de prison ferme en novembre 2009 dans une affaire que l'opposition démocratique tunisienne juge montée de toutes pièces par les autorités.

5. C'est effectivement ce qui vient de se produire avec le vote, à une large majorité (378 voix pour, 196 contre), pour remettre en cause l'accord dit *Swift*, qui permettrait aux services américains du Trésor d'accéder aux données bancaires des Européens, au nom de la lutte contre le terrorisme. Le Parlement européen, suivant l'avis de sa commission des libertés, a ainsi annulé un accord signé le 30 novembre 2009 par les 27 ministres de l'Intérieur de l'Union. « La défaite est, en tout cas, très rude pour le Conseil européen, la Commission et les États membres qui, tous, avaient multiplié pressions et promesses tardives pour convaincre les députés ». (*Le Monde*, 13 février 2010).

6. Un rapporteur est désigné pour chaque texte par la commission du Parlement européen compétente, selon un système tenant compte du poids de chaque groupe politique. Les autres groupes peuvent nommer un *shadow rapporteur* chargé de préparer la position de ces groupes et de suivre le travail du rapporteur.

ments spontanés, à force de discuter avec les uns et les autres.

Une des difficultés, en début de législature, est le fort renouvellement des parlementaires : autour de 50%, au début de chaque législature. Nous sommes donc beaucoup de petits nouveaux. Il faut un peu de temps pour comprendre comment cette machine extrêmement complexe fonctionne. Par ailleurs, les trois quarts des textes sont au départ en anglais. Pour avoir une traduction en français, il faut parfois attendre la réunion de la commission, quand ce n'est pas la séance plénière ! Comme je ne maîtrise pas totalement l'anglais, je peux dire que je suis en train de faire de la formation accélérée. C'est donc passionnant mais souvent fatigant !

S/A : Vous êtes nombreux à chercher cette alternative ?

M-C V. : Je trouve que oui ! Il y a deux façons de voir les choses, au niveau européen comme ailleurs. Ou bien on cherche ce qui est commun, on peut alors avancer. Ou bien on met en avant ce qui nous différencie les uns les autres. Dans ce cas, on met l'accent sur les spécificités. Mais on voit très bien alors qu'il n'y a pas seulement les spécificités françaises dont nous parlons tant, il y a aussi des spécificités grecques, scandinaves, allemandes, etc. Si l'on croit que la diversité est une richesse et que l'on met en avant ce qui nous est commun, on voit bien qu'il existe vraiment un modèle socio-culturel européen. Je trouve que cela bouge, certes doucement, mais cela bouge.

S/A : La notion de modèle social européen n'est-elle pas contestable ?

M-C V. : Certes, mais quand on considère les évolutions à l'est de l'Europe,

on voit qu'il y a eu une période d'égalitarisme social, qui a échoué. Depuis la chute du mur, il y a eu, au contraire, une période très libérale, qui est rejetée aussi aujourd'hui parce que les gens ont l'impression d'avoir tout perdu. Personne ne veut revenir à la situation d'avant 1989, mais il faut cependant chercher autre chose que ce qui existe aujourd'hui, avec beaucoup de personnes qui vivent dans la misère, ce qui n'existait pas avant. Il y a donc une vraie recherche d'autre chose, d'une alternative politique.

S/A : Et le Parlement est un des lieux de cette recherche ?

M-C V. : Oui, je le crois vraiment. Et cela va au-delà de notre groupe. Un exemple ? Personnellement, du fait de mon expérience professionnelle passée, je travaille sur l'économie sociale. Des gens sont prêts à y travailler dans les groupes de gauche, mais pas seulement. Jusqu'ici, cette préoccupation était très « occidentale ». Dans les pays de l'Est, quand on parle de coopératives, cela rappelle les kolkhozes ou des dispositifs de ce type. On se méfie. Mais aujourd'hui, en travaillant un peu ces concepts, on peut avancer y compris avec les collègues de l'Est européen.

S/A : Gardez-vous le contact avec vos électeurs ?

M-C V. : Oui. J'utilise plusieurs outils. Tout d'abord, quand on m'invite dans ma circonscription, j'y vais sauf si l'agenda européen ne me le permet pas. Je me sens en effet redevable aux quelque 170 000 électrices et électeurs qui ont voté pour moi. Je me sens donc élue de la circonscription, ce qui, je dois le dire, étonne toujours un peu !

Ensuite, les outils Internet que j'avais expérimentés durant la campagne, un blog et *Facebook*.

Les amis qui m'avaient conseillée lors de la campagne m'avaient suggéré ces deux outils. Aujourd'hui sur *Facebook*, j'ai près de 1200 amis. L'une de mes collaboratrices met en ligne les interventions et les communiqués : les miens, ceux des autres députés français et plus généralement celles et ceux de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL). Je réponds personnellement quand je suis interrogée et je m'occupe de partager de l'information. En tant que militante.

S/A : Et les autres collaborateurs ?

M-C V. : Chaque député a une enveloppe qui lui permet de recruter des collaborateurs. Cela permet de payer en moyenne trois salaires. Mais leur nombre dépend de la rémunération que le député leur accorde. On pourrait aussi en avoir six en les payant très peu ou en les recrutant à temps partiel. On peut aussi financer des prestations de service ou des études sur cette enveloppe.

Par ailleurs, les groupes ont aussi des moyens, proportionnellement au nombre de leurs députés. C'est le député qui choisit ses collaborateurs et qui décide du type de contrat qu'il leur propose. Un statut d'assistant accrédité vient d'être mis au point au début de cette législature, que le député est libre d'accorder ou non à ses collaborateurs. Ce statut oblige toutefois à vivre à Bruxelles, ce que tout le monde n'est pas prêt d'accepter. J'ai finalement décidé de ne pas installer de permanence à Bruxelles. J'ai longtemps hésité à créer aussi une permanence dans la circonscription, mais j'y ai finalement renoncé car pourquoi installer une per-

manence dans telle ou telle ville alors que la circonscription s'étend sur 3 régions et 16 départements ? Soit cela coûte très cher, soit cela n'a pas de sens.

S/A : Vous trouvez ce travail passionnant, notamment parce que vous vous considérez comme très européenne. Pourtant, dans votre groupe, il y a aussi des euro-sceptiques déterminés. Comment faites-vous concrètement ?

M-C V. : Je pense que cela va évoluer. Les plus euro-sceptiques sont les communistes grecs et portugais qui font partie du groupe mais ne sont pas membres du PGE. Les premières réunions du groupe ont été d'autant plus tendues que les deux plus importantes délégations nationales, *Die Linke* avec huit députés et le Front de Gauche avec cinq, étaient presque entièrement constituées de « novices » (un seul sortant dans les deux cas). Le taux de renouvellement chez les Grecs et les Portugais était très inférieur, leur ancienneté plus grande a donc pesé sur ces réunions. Mais cela évolue, y compris parce que l'on ne peut plus se contenter de dire que l'on est contre le Traité de Lisbonne. Il y a une série de conjonctions qui rendent la période intéressante. Ainsi, les Allemands de *Die Linke* ont très envie de dialoguer, de même que les membres du *Bloco* portugais. Le fait de travailler en commun joue évidemment un rôle déterminant. Je crois qu'avec ce regroupement, on peut pousser en commun vers plus d'actions concrètes. Et cela permet de créer des convergences européennes.

S/A : Croyez-vous possible aujourd'hui, plus de six mois après les élections, de faire la part des choses entre un enthousiasme de néophyte et la réalité de l'exercice quotidien du mandat ?

M-C V. : Personnellement, je n'accepterais pas d'être dans une position, quelle qu'elle soit, et de ne pas faire, ou au moins tenter de faire, des choses que je crois utiles. Je ne voudrais donc pas être enthousiaste inutilement ! Faire du témoignage en faveur de ses idées dans l'hémicycle, c'est déjà quelque chose qui vaut la peine. De même que ce que je peux faire au sein de la commission « Libertés civiles », qui s'occupe au sein de l'Union européenne des questions de droits de l'Homme au sens où nous l'entendons à la LDH.

Je vais d'ailleurs élargir cette activité à la sous-commission qui s'occupe des droits de l'Homme en dehors de l'UE. C'est elle qui alimente la séance des questions urgentes en séance plénière le jeudi après-midi devant... une vingtaine de députés ! Mais même si ces questions n'intéressent que peu de monde, il y a parfois des enjeux importants et donc des blocages. C'est ainsi que le groupe socialiste a demandé et obtenu récemment que la situation de la militante indépendantiste sahraouie Aminatou Haïdar, en grève de la faim, ne soit pas abordée en séance plénière, malgré un texte de consensus préalable établi entre les groupes, pour ne pas déplaire au roi du Maroc et au gouvernement espagnol, qui n'en voulaient pas. De même, nous avons obtenu un débat mais sans résolution, c'est-à-dire sans texte écrit, sur la Tunisie et là encore à la demande des socialistes.

S/A : On parle beaucoup des arrangements entre les groupes : est-ce que les députés le ressentent concrètement dans leur activité ?

M-C V. : Oui et non ! Le président du Parlement a été désigné par consensus, à la suite d'un arrangement entre conser-

vateurs du Parti populaire européen et socialistes. Mais notre groupe a présenté une candidate qui a obtenu 89 voix alors qu'il n'a que 35 membres. Ce qui veut dire qu'un nombre non négligeable de membres d'autres groupes a voté pour elle.

Il y a d'autres cas où l'entente préalable est flagrante. Par exemple, pour la répartition des postes à l'intérieur du Parlement européen et plus récemment pour l'audition des candidats à la Commission européenne. Comme le domaine de responsabilité des commissaires recouvre souvent plusieurs commissions parlementaires, ils sont entendus par celle qui est le plus concernée, les autres envoyant des délégations pour participer à l'audition. J'ai vu avec surprise arriver ces délégations sans aucun membre de la GUE. Il y a donc bien eu un arrangement qui nous a écartés ! ■

Un parcours atypique

Je suis d'un milieu relativement modeste, ma mère était secrétaire et mon père ouvrier boucher. J'ai fait des études supérieures un peu par hasard, en droit, après avoir été une élève moyenne sans plus. J'en suis sortie avec une maîtrise et un DEA de droit public. J'ai commencé à m'engager à cette époque, dans le syndicalisme étudiant et dans une fac plutôt « gauchisante ». À Dijon, la section de l'UNEF était tenue par les trotskistes et plus particulièrement l'OCI. Dans les années 1980, j'étais plutôt socialisante. J'ai décidé d'adhérer au PS pour faire la campagne de François Mitterrand. J'étais en DEA et j'ai retrouvé au PS mon professeur de droit public avec qui j'avais fait ma maîtrise. Il m'a embauchée dans la commune dont il était le maire. J'ai travaillé deux ans dans cette commune comme chargée de mission après du maire. Il était alors premier vice-président dans une région présidée par Pierre Joxe. Nous avons perdu les élections municipales de 1983. Je me suis alors retrouvée à Paris, auprès de Pierre Joxe et du groupe socialiste. Mon ancien patron lui avait dit qu'il serait bien de récupérer cette jeune femme licenciée par la droite ! J'avais 27 ans et j'ai commencé ce travail de collaboratrice du groupe parlementaire socialiste sur le secteur social. J'ai quitté ces fonctions en 1997, étant devenue secrétaire générale du groupe en 1991. En fait, il y avait incompatibilité d'humeur avec le nouveau président du groupe.

Je suis entrée au cabinet de Martine Aubry. J'en suis sortie fin décembre 1999 pour entrer comme contractuelle dans l'administration, plus précisément à la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale et je

suis devenue adjointe du Délégué interministériel à l'économie sociale un an et demi plus tard. Je suis restée là jusqu'en juin 2009.

Parallèlement, j'ai toujours milité à la LDH, à laquelle j'ai adhéré en 1983. J'ai en revanche quitté le PS en 2005, mais cela faisait dix ans, depuis 1995, que je ne participais plus aux débats internes. Ce qui m'a décidée, ce n'est pas tant la campagne du référendum sur le TCE que le congrès du Mans. En effet, je n'ai pas participé activement aux débats sur le TCE, notamment parce que j'étais alors présidente de la LDH dans le 93. La LDH a décidé de ne pas prendre position, les questions abordées n'étaient pas au cœur de son mandat et ses militants étaient très divisés.

C'est en février 2009 que j'ai été contactée par le Parti communiste une première fois pour figurer sur la liste Île-de-France, puis en mars pour conduire une liste du Front de gauche, dans le Sud-Est, place réservée à quelqu'un de la société civile. Cette circonscription avait été réservée dans le cadre de l'élargissement du Front de gauche. Je n'ai pas beaucoup hésité ! Je dois dire que mon travail au ministère m'apparaissait de moins en moins passionnant, surtout avec la RGPP. J'ai 53 ans. J'ai considéré que c'était une occasion de porter, en tant que tête de liste, un message à un moment où des associations comme la LDH se plaignent de l'absence de débouché politique. La dimension « femmes » a aussi pesé car je me suis dit que, lorsque l'on était féministe, on ne pouvait pas toujours refuser de se mettre en première ligne. En plus, avec le Front de gauche, je n'avais pas tellement d'états d'âme au regard des combats qui me sont chers. J'avais beaucoup milité en Seine-Saint-Denis, notamment avec les communistes

à partir des « événements de 2005 » en banlieue.

J'ai consulté diverses personnes au sein de la LDH mais aussi à la Ligue de l'enseignement dont je suis administratrice. Il n'y a pas eu vraiment d'opinions négatives.

Mon père était militant syndical et avait des sympathies politiques. Mais nous n'en parlions jamais à la maison, ma mère ne le supportant pas. Je n'ai donc jamais partagé cela avec lui. Mais quand je me suis engagée, il a été très content. Et il a été très fier de sa fille quand j'ai commencé à travailler pour le groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Mais ce n'est pas lui qui m'a poussée à militer. C'est plutôt la socialisation universitaire. Mon premier acte citoyen a été, en 1972-73, contre la réforme des sursis dans

la loi Debré⁷. J'étais en seconde, il y a eu une grosse mobilisation. J'ai participé à la grève. Un jour, nous sommes partis manifester, je me suis retrouvée nez à nez avec mon père, j'ai blêmi en me demandant comment il allait réagir. En fait, il était content et il a fait une partie de la manifestation avec nous. Mais je me suis bien gardée de dire quoi que ce soit à la maison. Ce n'est pas ce qui se disait là qui pouvait me donner envie de m'intéresser à la politique.

Je suis entrée à l'université en 1975-76 au moment de la réforme des DEUG. La grève a été forte à Dijon : nous avons été les premiers à partir en grève et les derniers à la terminer. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à militer à l'UNEF-ID, dominée alors par les trotskistes. ■

.....

7. Au printemps 1973, les lycéens se mobilisent contre la suppression des sursis militaires décidée par la loi Debré, votée près de trois ans plus tôt mais entrant seulement en application en 1973.